

*Le Chef de Cabinet  
du Président de la République*

Madame Blanche LOCHMANN  
Présidente de la Société des Agrégés de  
l'Université  
25 RUE DESCARTES  
75005 PARIS

Paris, le 12 MAI 2015

Madame la Présidente,

Le Président de la République a bien reçu la correspondance par laquelle vous lui faites part de vos préoccupations relatives à la réforme du collège. Il m'a été confié le soin de vous répondre.

Soyez assurée que Monsieur François HOLLANDE, qui a placé l'éducation au cœur de l'action publique, a été attentif aux réflexions que vous avez souhaité formuler.

Comme vous le savez, cette réforme vise à mieux enseigner les savoirs fondamentaux indispensables à la réussite des élèves, dont les langues anciennes et étrangères constituent un élément indispensable.

A cet effet, la deuxième langue vivante sera enseignée dès la classe de cinquième, et ceci pour tous les élèves. La réforme du collège se traduit donc par un renforcement de l'enseignement des langues vivantes. En ce qui concerne les langues anciennes, l'enseignement pratique interdisciplinaire inclura la thématique des « Langues et cultures de l'Antiquité », auquel pourra s'ajouter un complément de cinq heures de latin. La réforme du collège a notamment pour objectif de permettre à davantage d'élèves de s'intéresser aux langues anciennes.

Je n'ai pas manqué de transmettre votre correspondance à Madame Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui vous tiendra directement informée de la suite qui lui sera réservée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

P/O   
Isabelle SIMA

